

# *l'Anti*capitaliste

n°738 | 23 janvier 2025 | 1,50 €

l'hebdomadaire du NPA ~ L'ANTICAPITALISTE

**À GAZA ET EN CISJORDANIE**

**SANS JUSTICE**

**PAS DE PAIX**



## ZOOM

Le Nouveau Front populaire cassé par le parlementarisme

Page 3

## INTERNATIONAL

États-Unis. Après l'investiture de Trump, quelle réaction ?

Page 4

## ARGUMENTS

Le génocide, 80 ans après la libération d'Auschwitz

Page 5

## CHAMP LIBRE

Réforme du RSA. Entretien avec Francine Royon de la CGT France Travail

Page 8

## Édito

## Trump: le pouvoir des milliardaires!

Par LOUISON LE GUEN

Ainsi donc s'est installé le 47<sup>e</sup> président des États-Unis d'Amérique: entouré de milliardaires, milliardaire lui-même, son investiture a réuni les hommes les plus riches du monde, parmi lesquels 4 des 5 membres du club (très fermé) des centi-milliardaires, les Étatsuniens Jeff Bezos, Elon Musk et Mark Zuckerberg ainsi que le Français Bernard Arnaud. On présente souvent les gouvernements des puissances occidentales, les USA en majesté, comme des gouvernements au service du capital: ici, c'est directement le pouvoir du capital qui s'installe à la Maison Blanche. Et le pouvoir, ça sert à faire des affaires: Trump lui-même, et sa femme, Melania, viennent de lancer des cryptomonnaies leur promettant des profits insensés!

L'usage du pouvoir par cette classe dominante suprémaciste blanche vise d'abord à établir les conditions optimales à une nouvelle phase d'expansion du capitalisme étatsunien, en faisant sauter ce qu'ils considèrent comme des freins au renforcement des taux de profit. Il s'agit de s'en prendre à «l'État profond» qui entrave la puissance de la libre entreprise, par la purge des administrations, par la création du ministère de Musk, de l'efficacité gouvernementale. Il s'agit également de lever les obstacles à l'exploitation de la planète: sortie de l'accord de Paris, encouragement maximal au développement des énergies fossiles via la fracturation dont un des promoteurs, Chris Wright, PDG de l'entreprise Liberty Energy, entre au gouvernement. Il s'agit enfin d'ouvrir une nouvelle page de l'impérialisme US, avec des menaces immédiates sur le Groenland, le Canada et le canal de Panama, au risque de provoquer de nouvelles guerres. Pour sidérer ses opposants, dès le premier jour Trump a frappé fort via une centaine d'«executive orders»: amnistie des assaillants du Capitole, attaques contre les trans — le genre sera au centre de sa croisade —, contre les immigrés qui vont payer le prix fort avec la loi martiale instaurée à la frontière du Mexique, la remise en cause du droit du sol, l'expulsion programmée de millions de personnes. Autant de marqueurs d'un vrai basculement: pour la première fois, à la tête de la première puissance économique du monde, le pouvoir remet en cause le dogme — la fable? — selon lequel le capitalisme, pour se développer, aurait besoin, naturellement, de la démocratie.

## Bien dit

Changer de réseau social ne sera pas suffisant: il faut changer leur modèle de financement. Car ces dérives ne sont pas uniquement liées aux personnalités d'Elon Musk, Jeff Bezos ou Mark Zuckerberg, elles sont inscrites dans l'architecture d'Internet. [...]

Les plateformes ont mis en place une architecture de surveillance qui n'a rien à envier à celles des pires dystopies, dans le but principal de vendre plus cher leurs espaces publicitaires.

TRIBUNE DE RÉSISTANCE AGRESSION PUB, «Les contenus haineux et négatifs sont rentables pour les médias sociaux publicitaires», le 20 janvier sur le Blog de Mediapart

## À la Une

## PALESTINE À Gaza, avec le cessez-le-feu, il faut la justice et la fin de la colonisation!

Le soulagement de l'arrêt des massacres, c'est aussi les 630 camions d'aide alimentaire, sanitaire et énergétique qui vont fournir un début de sortie de cauchemar après presque 500 jours de bombardements, de privations et de tragédies.

## Israël a reporté le cessez-le-feu depuis mai

Ce cessez-le-feu a enfin été signé par Netanyahu — le même accord avait été présenté et accepté par le Hamas en mai dernier. Même si le narratif des médias occidentaux reposait sur une intransigence de l'organisation palestinienne pour l'échec des négociations, c'est bien Israël qui a empêché le succès de celles-ci.

Depuis mai, presque huit mois, toujours plus de massacres et de bombardements. Près de 60 % des bâtiments de Gaza sont détruits ou endommagés. Le camp de réfugiés de Jabaliya et presque 70 % de Rafah ont complètement disparu. Depuis l'annonce du cessez-le-feu, il y a eu des dizaines de témoignages de personnes retournant vers leur «maison» pour planter une tente sur une montagne de débris ou pour trouver les squelettes de proches. Pourtant, les images et discussions en France ne portent pas sur cette tragédie génocidaire. On cherchera en vain ces témoignages ou l'interview de PalestinienNEs ou une analyse de leur part. Les habitantEs de Gaza sont résumés au Hamas dans toutes les dimensions de leur existence.

## Le pouvoir de Netanyahu sur le fil, le cessez-le-feu aussi

Le cessez-le-feu est pourtant très fragile. Dans la première phase de

Des images de retour au milieu de ruines, certaines encore fumantes. Des retours de «prisonniers» libérés sur les corps desquels la détention a laissé des traces. Des manifestations de joie réprimées à coups de gaz lacrymogènes. Le cessez-le-feu mis en place dimanche 19 janvier à Gaza suscite des sentiments contradictoires.

## CESSEZ-LE-FEU



l'accord, Israël doit se retirer de Gaza progressivement — notamment du corridor Philadelphie —, autoriser les transferts médicaux et laisser entrer les camions d'aide humanitaire. Israël doit aussi rouvrir le passage de Rafah vers l'Égypte. Un protocole d'échanges de captifs doit également avoir lieu. Une surfocalisation sur les «otages» israélienNEs ne doit pas brouiller le fait que les 90 personnes libérées par Israël étaient enfermées, pour la plupart sous le régime de la détention administrative — c'est-à-dire un enfermement sans charges ni moyen de se défendre. Cet emprisonnement arbitraire s'accompagne de mauvais traitements, de torture, de refus de soin, entraînant très souvent la mort.

Benjamin Netanyahu a déjà indiqué qu'il se réservait le

droit de reprendre les bombardements. Sa coalition ne tient plus qu'à un fil. Pour conserver le reste de ses amis d'extrême droite et son pouvoir, il a promis d'intensifier l'effort de colonisation sur la Cisjordanie.

En espérant que ce cessez-le-feu soit le plus long possible, il n'est pourtant pas l'avènement d'un nouveau statu quo. Malgré des victoires stratégiques certaines — sur le Liban en Syrie — Israël n'a finalement aucun objectif militaire concret: le Hezbollah est toujours là, le Hamas est toujours en contrôle et en tout cas certainement pas détruit. L'image de l'armée invincible — et «la plus morale du monde» — en a pris un coup. La guerre génocidaire a aussi un énorme coût pour l'économie israélienne qui est en extrême

difficulté. Israël encore plus qu'avant dépend de ses soutiens notamment américains. Malgré les apparences, l'administration des États-Unis, quel que soit le président, sera du côté des génocidaires et contre les PalestinienNEs. Pour Trump, le cessez-le-feu arrive à point nommé comme un plan de communication bien rodé. Pour Biden, il s'agit d'une conséquence de la monstruosité qu'il a laissé faire, encouragée même, et qui lui restera à jamais associée.

## Rendre la justice et mettre fin à la colonisation

Il y aura donc encore des affrontements et des tentatives d'annexion de portions toujours plus grandes de la Cisjordanie et de Jérusalem Est. Et les États-Unis et les pays occidentaux sont toujours prêts à accepter de traiter Israël en État au-dessus des lois internationales. Cet exceptionnalisme est source de déstabilisations futures importantes.

Il faut évidemment soutenir et saluer la reconstruction de Gaza et défendre que l'autorité de Gaza revienne aux PalestinienNEs. Il n'y a pas que les pierres, il y a aussi la justice: que les génocides, petits ou grands, soient pourchassés et traduits en justice. Avec la fin de la guerre, une partie des réservistes franco-israéliens vont revenir en France, ils doivent être poursuivis. Enfin, il faut créer le rapport de forces qui posera la question en termes de paix durable: la fin de la colonisation et de l'apartheid.

Édouard Soulier

## Acturama



**LES INDÉPENDANTISTES KANAK NE SONT PAS DES TERRORISTES! SOLIDARITÉ!** Mardi 21 janvier devant le tribunal de Paris, quelques dizaines de manifestantEs étaient venuEs apporter leur soutien à Christian Tein, président du FLNKS retenu prisonnier à Mulhouse, dans l'affaire qui l'oppose à Sonia Backes. La présidente de la province Sud avait, sur RTL le 3 septembre dernier, lancé: «Le FLNKS, qui est le Front de libération, donc le Front indépendantiste, en fait, s'est divisé en deux. Il y a normalement quatre partis, il y en a deux qui sont sortis et deux qui ont élu, en fait, le chef des terroristes comme président». Christian Tein avait porté plainte pour diffamation contre Sonia Backes. La première audience avait lieu le 21 janvier. Défendre ses droits n'est pas un crime ni du terrorisme! Libérez les prisonnierEs déportés! © NPA

# POLITIQUE Le Nouveau Front populaire cassé par le parlementarisme

Le refus du Parti socialiste de voter la censure du gouvernement révèle une nouvelle fois l'état d'un NFP qui s'affaiblit à mesure qu'il s'éloigne de la rue et s'enfoncé dans les discussions institutionnelles.

Le PS n'a pas voté la censure du gouvernement le 14 janvier. Il estime avoir obtenu des concessions de la part du Premier ministre Bayrou, avec le passage d'une nouvelle loi au Parlement sur les retraites, l'abandon des suppressions de postes dans l'Éducation nationale et des deux jours de carence dans la fonction publique. Selon le Monde un sénateur proche de Macron rapportait que «François Bayrou a certes beaucoup lâché aux socialistes, mais en même temps, il a réussi à provoquer un signal, qui est la division, à mon avis irréversible, du NFP, et ça c'est très important».

Ces concessions du Premier ministre sont insignifiantes. Des ministères (à commencer par celui des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative) sont déjà touchés par les suppressions de postes. De plus, si la durée de carence n'est pas rallongée, le gouvernement veut réduire les indemnités maladie à 90% du salaire. Sur les retraites, la réforme va continuer à se mettre en place<sup>1</sup>. François Bayrou semble ainsi avoir habilement ralenti le rythme des politiques anti-sociales pour obtenir l'abstention du PS et fragiliser la gauche. Avec l'objectif de faire passer un budget libéral et engager un programme dont la dimension raciste a été claire dans la déclaration de politique générale du Premier ministre.

**LE PS NE VOTE PAS LA MOTION DE CENSURE CONTRE BAYROU**



## La gauche rattrapée par ses contradictions

Il y a dans ce deal une forme de logique, de retour aux orientations libérales du parti de Hollande. Des tendances profondes sont à l'œuvre, liées à l'intégration du PS dans les institutions capitalistes. Elles n'ont été contrebalancées que par la pression des mobilisations contre la réforme des retraites et contre l'extrême droite. Des milliers de militantEs de gauche ont alors souhaité et imposé l'unité de la gauche.

Cette pression a quasiment disparu, avec l'échec des mobilisations de la fonction publique et contre les licenciements fin 2024. Les syndicats, à l'image des partis, s'engagent donc dans un round de discussions sans le préalable du retrait de la réforme des retraites. Les Écologistes et le PCF ont discuté avec Bayrou, mais ont maintenu la position du NFP de censurer tout gouvernement qui ne serait pas de gauche. La France insoumise incarne la position la plus claire, elle a refusé de discuter avec Bayrou. Ses prises

de position sont néanmoins liées aussi à d'autres objectifs. Ainsi, LFI prépare une candidature de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle, qu'elle ait lieu en 2027 ou qu'elle soit anticipée. Et pour les prochaines élections municipales, chacun calcule le résultat d'alliances à géométrie variable. Des ambitions et des rapports de forces locaux multiples modèlent les débats nationaux.

## Pour une gauche unie... par en bas

Les enjeux unitaires, déterminés par la période de crise du capitalisme et de montée de l'extrême droite, sont ainsi relégués. Une fois de plus, le cadre antidémocratique capitaliste et les institutions montrent leur capacité à déplacer la radicalité vers la passivité. La priorité devrait être d'œuvrer à une unité militante, à la base, liées aux luttes locales, que bien peu d'organisations ont la conviction de construire actuellement. Et que cette unité ne soit pas remise en cause par les désaccords inévitables sur les municipales. Un cadre restreint, avec Nouvelle Donne, PEPS, L'Après, Ensemble, GDS et d'autres, travaille à construire cette unité à la base. Cela nous semble très important.

### Antoine Larrache

1 - Michaël Zemmour, «Sans suspension de la réforme il n'en restera qu'un à négocier (63 ou 64 ans)», Alternatives économiques, 15 janvier 2024,

## No comment

Le juge des référés ne suspend pas les travaux de l'A69 car l'affaire devant être jugée "au fond" par le tribunal le mois prochain, le projet en cause ne produira que très peu d'effet d'ici là.

LE JUGE DES RÉFÉRÉS DU TRIBUNAL DE TOULOUSE, le 21 janvier 2025. Pour mémoire, le 25 novembre, avait été recommandé l'annulation des autorisations du chantier, en raison de l'absence de «raison impérative d'intérêt public majeur».

## Agenda

**Jeudi 23 janvier, rencontre entre bratz: «L'amour à plusieurs quand on est féministe», Paris.** À 19h au Baranoux, 78, rue Compans dans le 19<sup>e</sup>.

**Samedi 25 janvier, manifestation Gaza, Palestine – Halte au génocide!, Paris.** À 14h à République.

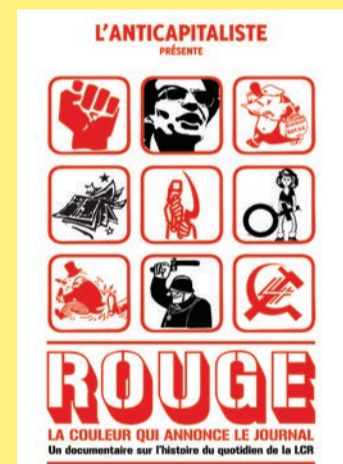
**Samedi 25 janvier, Résister face à l'extrême droite. Perspectives féministes, Montreuil (93).** De 13h à 22h, à la Parole Errante, 9 rue François Debergue. Métro: Croix de Chavaux.

**Dimanche 26 janvier, manifestation féministe contre l'extrême droite, Paris.** À 14h à République.

**Projections du film documentaire Rouge, la couleur qui annonce le journal:**

**Vendredi 31 janvier, en présence d'Olivier Besancenot, Carmaux (81).** À 19h au Ciné Clap, 3, avenue Jean-Jaurès.

**Jeudi 20 février, Bressols (82).** À 19h au cinéma La Muse, Route de Lavaur à Bressols.



Le collectif, formé par des mineurEs isolés majoritairement venuEs d'Afrique subsaharienne, lutte pour des droits fondamentaux bafoués: un hébergement digne, la reconnaissance de leur minorité et une véritable prise en charge par les institutions. Le Collectif des jeunes du parc de Belleville a vu le jour bien avant l'occupation de la Gaîté Lyrique. Il regroupe des jeunes laissés à la rue après des évaluations administratives souvent biaisés, menées par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ces évaluations, expéditives et discriminatoires, les déclarent arbitrairement majeurs, les excluant de tout dispositif d'accueil ou de protection. Face à l'inaction des institutions, l'occupation de la Gaîté Lyrique s'est imposée comme une nécessité. Ce lieu est devenu un refuge pour près de 350 jeunes. Mais les conditions sont extrêmement dures. À l'étage, faute d'équipements adaptés, ces jeunes dorment à même le sol, dans des espaces surchargés, sans intimité. Malgré ces difficultés, le collectif s'organise: chaque jour, plus de 350 repas sont distribués grâce à une caisse de solidarité. «On n'est pas ici pour squatter», rappelle le collectif. «On est ici pour militer.» Leur occupation est autant un acte de survie qu'un moyen de revendiquer leurs droits et de dénoncer un système qui les précarise.

## Une nouvelle menace, l'expulsion

La situation a franchi un nouveau cap avec la menace d'expulsion. La mairie de Paris, tout en dénonçant la politique migratoire de l'État, pousse la préfecture à agir par une procédure judiciaire. Cette démarche est vécue comme une trahison par le collectif. «Nous demandons une protection, mais la seule réponse de la mairie est de nous expulser. Leur façon d'être solidaire, c'est de nous condamner à la rue avec cette baisse des températures.

## ANTIRACISME À la Gaîté Lyrique, le combat continue

Depuis 40 jours, un groupe de jeunes exiléEs, réuni au sein du Collectif des jeunes du parc de Belleville, a investi la Gaîté Lyrique, salle de spectacle emblématique du 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris.



Veulent-ils un drame pour se débarrasser de nous?», dénonce le collectif.

Dans le même temps, les institutions et associations continuent d'orienter de nouveaux jeunes vers la Gaîté Lyrique, preuve de l'absence totale de structures adaptées ailleurs. L'occupation devient un symbole de cette défaillance systémique et une réponse collective à un drame humanitaire que l'État refuse de prendre en charge.

Dans le même temps, la mairie continue de promouvoir des initiatives comme la Nuit de la Solidarité, prévue le 23 janvier, où des bénévoles sont invités à compter les sans-abris. Pour le collectif, cette opération n'est qu'un écran de fumée.

Le collectif dénonce une hypocrisie persistante. Si la mairie se dit en désaccord avec la politique raciste de l'État, elle n'a jamais pris de position pour s'y opposer. «Paris

est une ville d'accueil pour les riches et les touristes, pas pour nous, les jeunes exiléEs, les familles à la rue.»

## Un combat qui dépasse la survie

Au-delà de leur situation immédiate, les mineurEs isolés du collectif dénoncent le racisme structurel et les politiques migratoires inhumaines qui les précarisent. Leur lutte est un rappel urgent que l'accueil des exiléEs est un enjeu de justice sociale et un devoir de solidarité.

Face à la menace d'expulsion, la mobilisation est plus que jamais nécessaire. Ensemble, soutenons le collectif dans son combat pour des solutions dignes et pour une société fondée sur l'accueil inconditionnel et la solidarité. Le NPA soutient pleinement cette occupation et appelle à une mobilisation massive pour répondre à ces exigences. Nous appelons toutes les forces progressistes, syndicats, collectifs et citoyenNEs à rejoindre cette lutte. Les rassemblements tous les mercredis et dimanches à 18 heures et les assemblées générales les mardis et vendredis à 19 heures à la Gaîté Lyrique sont l'occasion de témoigner de notre solidarité et de faire grandir le mouvement. Des appels à dons sont également lancés pour financer les repas et les besoins matériels urgents des occupantEs.

**Amel**

**Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur**  
**l'Anticapitaliste.org**

## L'Anticapitaliste l'hebdou du NPA

**Rédaction:** redaction@npa2009.org

**Diffusion:** diffusion.presse@npa2009.org

**Administration:** 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN:** 2269-3696

**Commission paritaire:** 1225-C-93922

**Société éditrice:** Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage:** 1800 exemplaires

**Directrice de publication:** Penelope Duggan

**Secrétaire de rédaction:** Fabienne Brifault

**Maquette:** Ambre Bragard

**Impression:** Rotographie, Montreuil-sous-Bois  
Tél.: 01 48 70 42 21  
Mail: rotoimp@wanadoo.fr



## CATALOGNE Quand l'État espionne et infiltre les mouvements sociaux

En mai 2020, en pleine crise sanitaire, Maria Perelló (27 ans) débarque à Girona (Géronne), en Catalogne. Elle rejoint rapidement différentes organisations de la gauche indépendantiste, antiraciste et pour le droit au logement.

Pendant trois ans, elle milite dans les mouvements sociaux de la ville et développe même des relations intimes avec Oscar, un militant inculpé pour avoir participé à l'occupation des voies de l'AVE (train à grande vitesse) dans le contexte des mobilisations indépendantistes catalanes. L'équipe d'investigation du journal indépendant *La Directa* vient cependant de dévoiler la véritable identité de Maria : il s'agit d'une agent de la police nationale espagnole.

### Quatre agents infiltrés

Le dimanche 12 janvier dernier, la chaîne de télévision publique catalane TV3 a diffusé un reportage à partir de l'enquête de *La Directa* qui met en lumière les cas de quatre agents, dont Maria, infiltrés dans les mouvements sociaux et partis d'extrême gauche en Catalogne et à Valence. Le reportage dévoile les histoires de Maria, Marc, Ramón et Dani, tous issus de la même promotion de l'Académie de police d'Àvila et recrutés autour de 2019 pour infiltrer les milieux militants. Leur but : surveiller, renseigner et saboter les actions d'organisations, associations et collectifs de luttes sociales. Si l'espionnage des agences de renseignement ne surprend pas tant que cela, l'étendue de ces opérations, les méthodes et la portée de leur intervention posent de vrais problèmes. Et ce d'autant plus que cette politique pose la question de la responsabilité des gouvernements de coalition du PSOE avec Podemos, puis Sumar, et s'inscrit dans la continuité répressive historique de l'État espagnol.

### Une politique de répression systématique

Au moins une dizaine d'autres affaires identiques ont été découvertes dans d'autres villes espagnoles au cours des dernières années, indiquant qu'il s'agit d'une politique délibérée entretenue par l'actuel ministre de l'Intérieur Fernando Grande-Marlaska. À Madrid, Sergio (depuis 2012) et Juancar ont noyauté les collectifs antirépression et milieu antifas. À Barcelone, Daniel H.P. a pénétré le milieu libertaire, notamment en utilisant une méthode bien précise qui se retrouve dans d'autres cas : la séduction et l'utilisation de relations intimes avec des militantes.

En effet, huit femmes ont porté plainte contre lui pour agression sexuelle, atteinte à l'intégrité morale, divulgation d'informations privées et atteinte à la liberté d'exercice des droits civiques. Après qu'elle a été classée sans suite, le Centre pour la défense des droits humains Iridia et le collectif de victimes de ces infiltrations Acció contra l'espionatge d'Estat a fait appel auprès de la Cour constitutionnelle espagnole. Le ministre a admis que ces opérations existaient, mais a précisé qu'elles avaient pris fin et n'a pas souhaité donner plus d'explications.

Le bras de fer avec l'État n'a fait que commencer. Ce modus operandi n'est pas nouveau, ni spécifique à la gauche radicale espagnole ou l'indépendantisme catalan. Dans le cadre de la répression du mouvement de libération nationale basque, en plus des GAL (Groupes antiterroristes de libération, commandos parapoliciers actifs dans les années 1980 sur le territoire français dans la lutte contre ETA), il existe une longue histoire d'infiltrations et d'opérations sous couverture.

### S'organiser et se protéger

Pour répondre à ces attaques, le Collectif contre l'espionnage d'État s'est formé pour échanger sur ces expériences et se soutenir mutuellement afin d'affronter les conséquences de ces expériences traumatiques. Ce collectif a annoncé la publication d'un livre qui, au-delà du récit des affaires d'infiltration, doit servir de guide pour développer la sécurité des organisations sociales et politiques face aux risques d'infiltrations policières.

**Koldo Mendi (33)**

# ÉTATS-UNIS Après l'investiture de Trump, quelle réaction ?

Le retour de Donald Trump à la Maison Blanche le 20 janvier promet d'apporter un changement radical et fondamental à tous les aspects de l'économie, de la société et de la politique américaines.

Son élection est l'expression de l'épuisement de l'ordre libéral (et néolibéral) et de l'instauration d'un nouveau régime aux États-Unis. Ses promesses et ses projets menacent non seulement l'ordre mondial, tel qu'il est, mais aussi la planète elle-même.

### Remettre les États-Unis au cœur de la domination mondiale

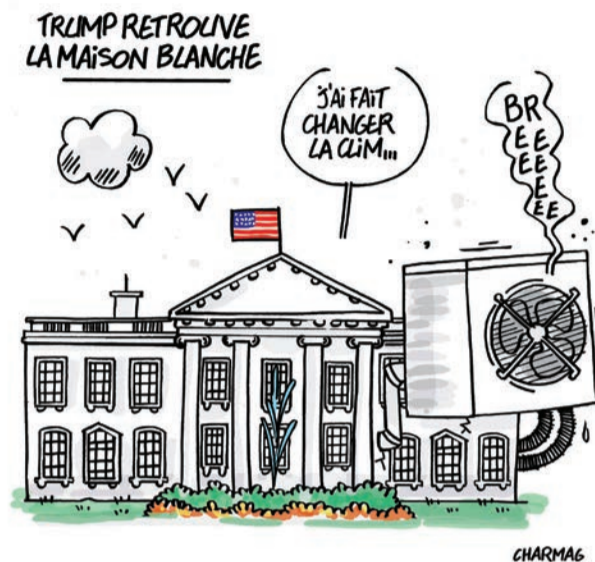
L'ordre libéral moderne a vu le jour dans les années 1930 sous la présidence de Franklin D. Roosevelt et des Démocrates qui ont mené des réformes fondamentales pour faire face à la Grande Dépression puis à la Seconde Guerre mondiale, des changements qui ont conduit à la domination américaine en Occident, via l'Otan, tout au long de la Guerre froide et à l'établissement d'un État-providence, même s'il est faible, à l'intérieur du pays. Le système s'est renforcé au milieu des années 1960 lorsque le Démocrate Lyndon B. Johnson, en réponse au mouvement pour les droits civiques des Noirs, a promulgué la loi sur les droits civiques et la loi sur le droit de vote, qui ont finalement fait d'eux des citoyens à part entière. En 1970, sous l'égide du républicain Richard Nixon, l'Agence pour la protection de l'environnement a été créée, alors que l'ordre ancien atteignait son apogée.

L'ordre libéral a commencé à se désintégrer à partir des années 1970, lorsque le Japon et l'Europe occidentale ont commencé à devenir des concurrents économiques, tout comme les Tigres

asiatiques (Corée du Sud, Taïwan et Singapour). En réponse, dans les années 1980, le Républicain Ronald Reagan et la conservatrice Margaret Thatcher ont mené la réorganisation néolibérale de l'économie mondiale fondée sur l'ouverture des marchés, la privatisation et la déréglementation, ainsi que sur l'affaiblissement de la protection sociale et les attaques contre les syndicats. La chute de l'Union soviétique en 1991 semblait représenter la victoire des États-Unis et du capitalisme mondial, mais elle a été de courte durée. La montée en puissance de la Chine, qui est devenue un concurrent économique des États-Unis, et la décision de Vladimir Poutine de tenter de reconstruire l'empire russe en tant que rival militaire ont mis fin à la domination mondiale des États-Unis.

Trump, un brillant populiste qui a cette fois remporté le vote populaire lors de l'élection pré-

sidentielle, même si ce n'est que de justesse, propose maintenant de « rendre à l'Amérique sa grandeur » en réorganisant fondamentalement la vie sociale et économique du pays et en réaffirmant la puissance mondiale des États-Unis. Bien qu'il ait fait campagne en se présentant comme le candidat des travailleurs, il a choisi une douzaine de milliardaires pour son cabinet et d'autres postes de haut niveau, et il leur confie des responsabilités. Les alliés de Trump sont désormais des magnats de la technologie comme Elon Musk de SpaceX, Mark Zuckerberg de Meta et Jeff Bezos d'Amazon. En politique étrangère, le désir de Trump d'incorporer le Canada, le Groenland et le canal de Panama aux États-Unis n'est pas simplement destiné à choquer, il exprime son projet de réaffirmer le contrôle des États-Unis sur les Amériques comme fondement de la domination



mondiale. Il menace et embrasse alternativement la Chine alors qu'il se débat avec la question de savoir comment la vaincre. Et il semble préférer Poutine à l'Otan. Ainsi, l'ordre mondial libéral est défait.

### Défaire le libéralisme du 20<sup>e</sup> siècle

Sur le plan intérieur, Trump va défaire le libéralisme du 20<sup>e</sup> siècle en maintenant les réductions d'impôts qu'il avait accordées aux entreprises et aux riches, en expulsant les immigrants, en annulant les lois sur les droits civils et en mettant fin à la diversité, à l'équité et à l'inclusion (DEI) qui encourageaient l'équité sur le lieu de travail pour toutes les races et tous les genres. Trump a promis d'utiliser le ministère de la Justice et le FBI pour s'en prendre à ses ennemis politiques du parti démocrate et à la presse. Il est prêt à déclarer une urgence nationale et à mobiliser l'armée. Trump promet d'augmenter la production de pétrole et de mettre fin à tous les efforts de lutte contre le changement climatique.

Face à tout cela, la moitié du pays reste à gauche, mais l'ambiance est à la défaite, à la résignation, à la démoralisation et à la peur. Un demi-million de personnes ont protesté contre son élection à Washington en 2017, cette année seulement 5000 environ. Que va vraiment faire Trump maintenant qu'il est au pouvoir ? Et comment le peuple américain va-t-il réagir ? Et quel est le rôle de la gauche ?

**Dan La Botz, traduit par la rédaction**

## IMMIGRATION Afrique du Sud, l'indignité d'une politique

Les autorités sud-africaines n'ont pas hésité à provoquer la mort de dizaines de personnes en assiégeant les mineurs clandestins.

«Vala Umgodi» est le nom du projet du gouvernement sud-africain. En langue nguni, cela signifie « boucher les trous » et dans la réalité le projet vise avant tout les mineurs illégaux qui continuent d'exploiter des mines abandonnées parce que jugées non rentables.

### Affamer les mineurs

Les forces de police se sont positionnées à l'entrée de la mine aurifère de Stillfontein dans le but d'arrêter les mineurs clandestins depuis août 2024. Ils étaient plusieurs centaines. Elles ont ainsi empêché le ravitaillement en nourriture et en eau des mineurs par les habitants des townships environnants afin de les obliger à sortir. Par peur d'être arrêtés, mais aussi sous la menace des gangs qui contrôlent la mine, les « zama zamas » (« ceux qui tentent leur chance » en zoulou) sont restés bloqués pendant des semaines. Les volontaires sont descendus dans la mine et ont expliqué que les mineurs étaient désormais bien trop faibles pour remonter à l'aide des cordages

comme ils en avaient l'habitude. Ils ont aussi demandé que les morts puissent être évacués. Ces demandes se sont heurtées à l'intransigeance des autorités expliquant que ce n'était pas à la police de récupérer « les dépouilles des criminels ».

Certains responsables de l'ANC ont parlé d'enfumer les mineurs, la porte-parole du gouvernement Khumbudzo Ntshavheni déclarait : « Nous allons les asphyxier, ils vont remonter. Les criminels ne doivent pas recevoir d'aide, ils doivent être persécutés ». Il a donc fallu une décision de justice pour obliger le gouvernement à mettre en place un système de sauvetage pour extraire les travailleurs qui sont dans un état de faiblesse extrême, le 13 janvier. Le bilan est terrible puisque l'on décompte 87 morts.

### Politique anti-ouvrière

Préférant mener une politique libérale, les dirigeants de l'ANC sont incapables de répondre aux besoins sociaux des populations. Ils n'hésitent pas alors à utiliser des boucs émissaires comme les populations immigrées ou criminaliser ceux qui luttent. Une stratégie qui n'est pas nouvelle, puisque déjà le gouvernement en 2012 avait traité de hors-la-loi les mineurs grévistes de Marikana, justifiant une répression faisant 34 morts. Les caciques de l'ANC se réfugient derrière le respect de la légalité, comme le ministre des Mines, Gwede Mantashe, en affirmant : « C'est un crime contre l'économie, c'est une attaque contre l'économie », pour justifier cette politique indigne, alors que la plupart sont éclaboussés par des scandales de corruption et de détournement de fonds. Les « zama zamas » sont avant tout des travailleurs pauvres qui tentent de récupérer quelques minerais pour faire vivre leur famille. La seule solution qui vaille est de régulariser cette activité, ce que d'ailleurs beaucoup de pays africains ont fait. Cela aurait l'avantage de soustraire ces travailleurs aux mafias locales en favorisant leur auto-organisation.

**Paul Martial**



**À lire sur le site**

**Palestine : « Tout le monde est innocent à Gaza », par Marie Schwab**

# LE GÉNOCIDE, 80 ANS APRÈS LA LIBÉRATION D'AUSCHWITZ

Le 27 janvier 2025, ce sera le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration et du centre de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau. À l'occasion de cette journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité, retour sur la genèse de la notion de génocide et sur son application un an après que la CIJ a rendu une décision inédite, demandant pour la première fois la mise en œuvre de mesures préventives. Par Olivier Lek Lafferrière.

## De la notion de génocide de Lemkin à la Convention de 1948

En 1943, Churchill déclare : « Nous sommes en présence d'un crime sans nom ». La notion de génocide est souvent associée à la destruction des Juifs d'Europe par les nazis, perçue comme en étant à la fois le prototype et le paradigme, si bien que tous les processus dénoncés comme des génocides y sont comparés (pour asseoir ou pour contester cette qualification).

### Meurtres en masse et barbarie

C'est en effet en 1943 que le juriste juif polonais Raphaël Lemkin a forgé le terme. Mais ses préoccupations en la matière commencent bien avant. Lemkin était marqué par le massacre de masse des Arméniens au début du 20<sup>e</sup> siècle. On parlait alors parfois de « meurtres en masse ». Mais, dès les années 1930, Lemkin cherchait à définir juridiquement un crime international spécifique, qu'il appelait alors « barbarie ». Dans les années 1940, Lemkin cherche un moyen de bousculer ce qu'il appellera « une colossale conspiration du silence » : « Un double meurtre était perpétré. L'un par les nazis, l'autre par les Alliés qui refusaient de faire savoir que l'extermination de nations et de races avait déjà commencé ». Lemkin voulait inclure aussi bien la politique nazie envers les Juifs et les Tziganes qu'envers les nations en voie de germanisation, en particulier la Pologne. Considérant que le terme « barbarie » est trop vague, confiant dans le pouvoir du langage et du droit, il forme alors le néologisme « génocide », en combinant les mots grecs « *genos* » (race, peuple, tribu) et « *cide* » (tuer).

### L'intention d'anéantir un groupe

En 1944, Lemkin définit le génocide comme « un crime commis avec l'intention de détruire, en tout ou partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ». Le terme cherche à qualifier des actes d'une intention particulière : l'anéantissement d'un groupe

humain en tant que tel, et pas seulement le massacre d'un grand nombre d'individus civils. Un autre enjeu est qu'il s'agisse d'un crime relevant du droit international plus large que le droit de la guerre : la qualification doit pouvoir s'appliquer lorsqu'il n'y a pas de guerre et lorsque les victimes font partie des ressortissants de l'État des responsables. Pour Lemkin, la réalisation du génocide peut passer par des moyens extrêmement variés : « En règle générale, le génocide ne signifie pas nécessairement la destruction immédiate d'une nation, sauf lorsqu'il est réalisé par des meurtres en masse de tous les membres d'une nation. Il entend plutôt signifier un plan coordonné de différentes actions visant à la destruction de fondements essentiels de la

vie de groupes nationaux, dans le but d'exterminer les groupes eux-mêmes. Un tel plan aurait pour objectifs la désintégration des institutions politiques et sociales, de la langue, des sentiments nationaux, de la religion et de la vie économique de groupes nationaux, ainsi que la suppression de la sécurité personnelle, de la liberté, de la santé, de la dignité, voire de la vie des personnes appartenant à ces groupes »<sup>1</sup>.

### La Convention de 1948

La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide a été adoptée par les Nations unies en 1948. Elle est plus restrictive que ce que Lemkin avait en tête. Elle définit le génocide comme « tout acte commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie,

un groupe national, ethnique, racial ou religieux ». Elle énumère cinq actes constitutifs : meurtre, atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale, conditions d'existence destinées à entraîner la destruction physique totale ou partielle, mesures visant à entraver les naissances et transfert forcé d'enfants. Les États ont l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour punir et empêcher les génocides. Lemkin avait une grande confiance dans la puissance préventive de l'inscription du crime de génocide dans le droit international. L'histoire apportera malheureusement un démenti cinglant à ce fétichisme du droit.

1 – Raphaël Lemkin, *Axis Rule in Occupied Europe: laws of occupation, analysis of government, proposals for redress*, 1944.



« En règle générale, le génocide ne signifie pas nécessairement la destruction immédiate d'une nation [...] Il entend plutôt signifier un plan coordonné de différentes actions visant à la destruction de fondements essentiels de la vie de groupes nationaux, dans le but d'exterminer les groupes eux-mêmes. »

## Le génocide, un outil juridico-politique

L'introduction de la notion de génocide n'a manifestement pas eu l'efficacité qu'espéraient ses promoteurs. Le génocide des Juifs et des Tziganes par les nazis est un terrible succès, par le nombre de victimes, et parce que le Yiddishland est un monde détruit, une culture annihilée.

### Un faible moyen de prévention

Le procès de Nuremberg, au grand damne de Lemkin, n'a pas mentionné le génocide dans le jugement – pas seulement parce que la Convention de 1948 lui est postérieure – l'extermination des Juifs y tient une place marginale ; Auschwitz y est évoqué comme en passant ; Treblinka et Sobibor, pas du tout. Après 1948, ce nouveau terme n'a pas davantage permis de prévenir les processus génocidaires. Il a fallu attendre la création du Tribunal international pour les crimes dans l'ex-Yougoslavie (TPY, 1993) et du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR, 1994) pour que les premières accusations de crime de génocide soient portées devant les tribunaux, après-coup. Et comme pour le droit pénal individuel, les condamnations ne jouent pas le rôle dissuasif qu'on veut souvent leur prêter – tant les ressorts profonds qui mènent à ce type de crime dépassent ce genre de considérants.

### Gaza : une décision historique de la CIJ

Il n'en reste pas moins que la notion de génocide est un outil juridico-politique important. Pour la première fois, le 26 janvier 2024 (la veille de l'anniversaire de la libération d'Auschwitz), elle a eu un début de mise en œuvre juridique préventive : la Cour internationale de Justice (CIJ) a rendu une décision demandant à Israël d'empêcher d'éventuels actes de génocide, créant ainsi des obligations juridiquement contraignantes pour Israël et pour l'ensemble des États, qui doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir le génocide.

Cette décision n'a certes pas été suivie d'effets et les

complicités occidentales n'ont pas pris fin – il n'y a pour nous rien d'étonnant à cela, car nous ne plaçons ni la justice ni sa mise en œuvre, encore moins pour le droit international, en dehors des rapports de forces politiques.

### Intention génocidaire et finalité exterminatrice

Le modèle du génocide ayant pour finalité l'extermination du groupe cible est instrumentalisé par les soutiens d'Israël pour nier l'intention génocidaire, malgré les déclarations nombreuses et sans équivoque, les actes destructeurs et les conséquences massives. Il y a ici une confusion volontaire entre intention et finalité. Si quelqu'un tue un parent pour l'héritage, son but final n'est certes pas le meurtre (mais la richesse), celui-ci n'en reste pas moins volontaire, intentionnel et même prémédité.

Le modèle du génocide ayant pour finalité l'extermination du groupe cible est instrumentalisé par les soutiens d'Israël pour nier l'intention génocidaire

L'objectif des dirigeants israéliens n'est peut-être pas l'annihilation des Palestiniens et Palestiniennes (qui n'existent pas dans leur esprit, puisqu'il n'y a que des Arabes) mais l'épuration ethnique, l'extension de la colonisation de remplacement d'un peuple par un autre. Il n'en reste pas moins que pour ce résultat, les moyens intentionnellement mis en œuvre et revendiqués relèvent du crime de génocide (massacres et destructions de masse, famine, destructions des infrastructures, déplacements forcés, etc.). « Détruire pour chasser », comme le dit l'historien et politologue Jacques Semelin<sup>1</sup>, c'est encore détruire.

1 – Jacques Semelin, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Points Seuil, 2017.

## LOGEMENT

**Grand froid : 330 000 personnes à la rue, dont 2 000 enfants**

Le plan Grand Froid peut être déclaré entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars. Ce dispositif intergouvernemental est activé à la suite d'une alerte « vigilance grand froid » de Météo France, après deux jours de températures négatives, sans prévision d'amélioration immédiate. Cette alerte a été faite depuis le 12 janvier, dans 34 départements à ce jour. Le plan Grand froid est donc en cours.

Celui-ci est activé par les préfets des départements concernés. L'objectif affiché est d'un rare cynisme, il s'agit en effet de « réduire la surmortalité saisonnière due aux maladies infectieuses, aux hypothermies, aux AVC, aux engelures qui peuvent conduire à des amputations. En particulier chez les plus vulnérables, les personnes âgées, les enfants, les personnes à la rue ». Il est interdit de mourir dans nos rues !



© DAL

**Du déclaratif mais peu de moyens !**

La première action de ce plan consiste à informer les populations des risques liés au froid. En direction des personnes sans domicile fixe, en gros il s'agit de leur expliquer combien c'est dangereux de vivre dans la rue, en leur donnant des conseils pour mieux habiter dehors par temps très froid ! En direction de toutes les autres, il est rappelé leur devoir d'alerter les secours si elles croisent une personne en détresse. Voire à développer l'accueil bénévole de personnes sans abri.

Si le froid dure et/ou s'il s'intensifie, les préfets peuvent demander aux maires l'ouverture de gymnases, salles municipales, écoles. Ce que certains d'entre eux ont déjà fait, souvent sous la pression des collectifs de solidarité, notamment à Rennes, Grenoble, Marseille, Paris... Ils peuvent aussi augmenter les moyens humains et financiers pour les maraudes et le 115, augmenter les capacités des structures d'accueil et des services de soins. Concrètement, ils vont demander aux hôpitaux d'activer « le plan blanc », c'est-à-dire de demander aux soignantEs toutes catégories confondues de faire beaucoup plus en termes d'accueil et de soins dans des structures où parfois les urgences sont fermées la nuit par manque de personnels !

**Un logement pour tous et toutes !**

« Plus une personne à la rue », ils l'ont tous proclamé ! Lionel Jospin (en 2002), Nicolas Sarkozy (2006), Emmanuel Macron (2017), ils l'ont tous dit et aucun ne l'a fait, n'a même pas essayé ! Pour le NPA-l'Anticapitaliste, il ne peut être question de mise à l'abri seulement l'hiver : les étés sont tout autant meurtriers. Il faut donner enfin toute sa place au droit à un logement sain, adapté et pérenne, pour tous et toutes. Soit une lutte implacable pour sortir le logement des griffes de la marchandisation, de la spéculation pour enfin satisfaire la demande de logement social des 2,7 millions de ménages en attente aujourd'hui. Pour cela, réquisitionner les milliers de m<sup>2</sup> de bureaux vides et les transformer en logements ou en hébergements, stopper les expulsions ! En 2023, 19 023 ménages ont été expulsés, soit 17% de plus qu'en 2022. Nous ne lâcherons pas !  
**Victorine Laforge**

## ÉDUCATION NATIONALE

**Un vrai statut pour les AESH !**

Le 16 janvier, les assistantes d'élèves en situation de handicap (AESH) ont appelé à la mobilisation, notamment par la grève. Un rassemblement s'est tenu près de l'Assemblée nationale pour rappeler le rôle indispensable des invisibiliséEs des écoles et établissements scolaires et pour une réelle politique d'inclusion.

Le lieu du rassemblement était lié à l'examen d'une proposition de loi des parlementaires visant à créer un corps de fonctionnaires pour les AESH. L'Éducation nationale manque d'AESH et nombre d'enfants handicapés ne sont pas accompagnés humainement et pour certains exclus de l'Éducation nationale et privés du droit à la scolarité faute de moyens. En cause, les conditions de travail et la rémunération des AESH entraînent un manque d'attractivité. Pire, elles font fuir.

**Conditions de travail dégradées**

Face au manque d'AESH, les conditions de travail de ces personnels ont été encore plus dégradées avec les mesures de mutualisation de moyens humains sur un secteur géographique donné : les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) puis bientôt les PAS (pôle d'appui à la scolarité) qui réorganisent le travail des AESH. Ces mesures de mutualisation des moyens augmentent le nombre d'élèves suivis par unE même AESH et le nombre d'établissements et/ou d'écoles d'affectation pour l'AESH.

Les AESH sont toutes des personnes contractuelles qui réclament pour sortir de leur situation précaire la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B. La reconnaissance de leur métier appelle également

un droit à la formation initiale et continue, comme l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation. Elles exigent aussi la suppression des PIAL, des PAS et plus largement la politique de mutualisation des moyens. La fin de ces mesures délétères serait permise grâce à la création de postes d'AESH en nombre, et pour que les postes soient pourvus, par une revalorisation salariale significative. Comme pour les personnels enseignantEs il faut un vivier de remplaçantEs qui n'existe toujours pas, même pour les congés maternité, alors que les AESH sont une profession très

féminisée. Le droit à la mobilité n'existe pas non plus pour les AESH.

**Encore de nombreux droits à arracher**

En 2021, les AESH obtiennent l'instauration d'une grille salariale indiciaire. En 2023, ils peuvent recevoir l'indemnité REP/REP+ dans le cadre d'un exercice en éducation prioritaire et peuvent théoriquement obtenir un CDI après trois années de CDD. Les droits à arracher restent nombreux (jours de fractionnement, indemnisation des déplacements, temps d'activités connexes...). Dans

le même temps, les gouvernements successifs poursuivent la dégradation de leurs conditions de travail. Des missions supplémentaires d'accompagnement sur le temps périscolaire sont imposées parce que leur ministère de tutelle ne reconnaît pas les 24 h d'accompagnement d'élève comme un temps complet (ce qui est revendiqué).

Une très large intersyndicale a appelé à la mobilisation pour les AESH. Une intersyndicale beaucoup plus réduite a appelé à faire du 16 janvier une date de mobilisation pour les droits des assistantEs d'éducation (AED) qui sont aussi des personnels précaires et aux revendications assez proches de celles des AESH (création d'un corps de fonctionnaires). Tous ces enjeux méritent d'être débattus très largement dans la société mais aussi et surtout de manière interne dans les écoles, établissements et espaces internes aux organisations syndicales, là où s'auto-organise la lutte.

**Commission éducation nationale**

© FSU 92

**CREUSE Les GM&S de La Souterraine réunies pour une fête combative**

C'est l'histoire d'une mémoire ouvrière, d'une boîte de sous-traitance qui a connu depuis des dizaines d'années « des plans sociaux », terme cynique permettant de camoufler la violence d'une vague de licenciements.

C'est le projet fou des quelque 80 salariéEs encore en poste, de celles et ceux qui ont retrouvé un travail ailleurs mais qui maintiennent leur solidarité. Et c'est également la mémoire des disparuEs dont le souvenir est entretenu afin de ne pas passer sous silence cette cruelle réalité, si loin du « pas un seul salarié ne sera laissé de côté » d'un Bruno Le Maire.

**Engagement, arts et médias**

L'histoire de cette entreprise n'est malheureusement pas une exception. Elle illustre au contraire la désindustrialisation en œuvre depuis le milieu des années 1980 et elle lui donne des visages, des cicatrices, des pleurs mais également une forte volonté de résistance et de visibilité à commencer par ces liens entretenus avec une partie du monde de la culture : film, documentaire, bande dessinée, chanson, photographie, illustration, permettant de « rendre compte ». Les présentEs ont pu débattre lors d'une première table ronde, de leur implication avec les GM&S car « tout est politique [...] parce qu'on en a besoin, en tant qu'artistes, notamment si on a un tant soit peu de conscience politique. »

Une conscience mise à l'épreuve lors de la seconde table ronde, cette fois-ci avec les journalistes locaux et nationaux ayant accompagné cette lutte, en essayant de répondre à la question de la sous-représentation et du traitement des luttes sociales dans les médias. Si certains continuent d'appeler à une forme de « neutralité journalistique », de problème de « tempo » ou du « besoin d'images », d'autres affirment au contraire une position assumée de « journalisme engagé » car l'ensemble des choix éditoriaux sont politiques. Il y a bien un parti pris dans la volonté de « mettre en images », et l'ensemble des participantes (le plateau était 100% féminin) se sont retrouvées sur ce qui a fait le buzz, à savoir la menace de faire sauter l'usine en 2017. Ce qui a fait dire à l'animateur du débat que finalement « ce n'est pas l'usine qui avait été piégée mais les journalistes ».

**Fierté et solidarité**

C'est donc un week-end que l'on voudrait voir durer plus longtemps, où se côtoient des moments réflexifs et du festif, et même une manif avec la chorale des Poupées gonflantes, venue de Limoges. Un moment



DR

suspendu loin de la politique de salon mais au contraire plein d'une énergie partagée, de celles et ceux à la fierté conservée qui riment avec solidarité. Loin du discours méprisant et infantilisant de Macron répondant à une des salariées de GM&S qu'il « n'était pas le père Noël », les salariéEs, leurs familles et l'ensemble de ceux et celles qui les accompagnent ont fait « ce qu'on doit faire ». Et comme le chante Didier Wampas qui a clôturé le concert, « ce soir c'est Noël et rien n'est plus vraiment pareil [...] la nuit à un goût de miel et merci pour toutes ces merveilles ».

**Correspondant**

# Culture

## DOCUMENTAIRE Anthropocène, l'implacable enquête, de Cédric Defert

Arte France et Look at sciences, 2024, 59 minutes. Disponible sur Arte.tv jusqu'au 17 mars 2025.

En moins d'une heure, le documentaire *Anthropocène* nous offre quelques clés sur ce terme qui occupe largement nos communications militantes : qu'est-ce que l'anthropocène ? D'où vient ce mot ? Peut-il être considéré comme une catégorie polémique, politique ou comme un concept scientifique ?

### Enquête scientifique

Pour leur démonstration, les scientifiques de la Commission internationale de stratigraphie (l'ICS, ONG internationale investie par la communauté scientifique de l'autorité en la matière) ont mené des recherches simultanées en douze endroits du globe, aussi divers et éloignés que la mer Baltique, un lac chinois, le golfe du Mexique, l'Antarctique, etc. À chaque fois, la même méthode : une équipe de scientifiques, munie d'une méthodologie et de matériel de recherche en géologie, sondent les entrailles de la Terre pour découvrir ce que la stratigraphie des échantillons rapportés peut révéler.



### Une activité humaine aux effets géologiques

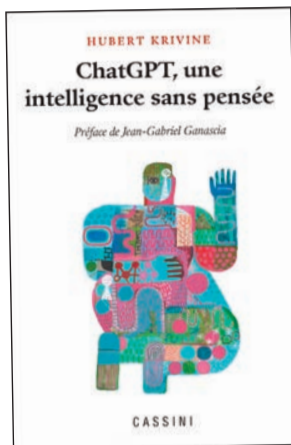
C'est comme une enquête policière coordonnée, qui doit livrer les fondements scientifiques à la pertinence du terme « anthropocène ». Personne ne conteste l'effet de l'activité humaine sur la planète, mais pour reconnaître le terme « anthropocène » comme définissant une nouvelle ère géologique dans la littérature scientifique, il faut « détecter l'éventuel phénomène commun, synchrone et planétaire (à l'instar de la couche d'iridium déposée il y a 65 millions d'années par la météorite fatale, entre autres, aux dinosaures) qui marquerait le début de l'anthropocène, montrer une concordance dans le temps, une apparition d'un élément identique et commun à toutes ces situations. » Après une heure de visionnage sans temps mort, vous pourrez vous faire une idée, connaître les résultats de nos chercheurEs — c'est varié et passionnant, hélas, pauvre Terre ! —, leur interprétation, leurs limites (ils décrivent très bien le capitalocène mais n'osent pas le nommer) et apprendre ce que la communauté scientifique officielle en conclut (ou pas).

Claude Moro

## ESSAI *ChatGPT, une intelligence sans pensée, d'Hubert Krivine*

Éditions Cassini, 2025, 192 pages, 12 euros.

Hubert Krivine, probablement pas le moins connu des lecteurs et lectrices de *l'Anticapitaliste*, sort un nouveau livre de vulgarisation et de débat scientifique sur ChatGPT. Sur la forme, c'est assez court : une centaine de pages. Et un effort particulier a été fait sur l'accessibilité, avec des sections plus compliquées pouvant être omises et signalées par la mise en page, le renvoi en annexes de certains points et la construction générale qui n'hésite pas à reprendre des idées pour faciliter la compréhension générale. Tous les détails ne sont pas nécessairement évidents, mais si on ne s'y arrête pas, ça se lit très bien.



grande partie des avancées de la science. Le nombre de données est à la fois trop important — ce qui amène de nombreux problèmes —

et trop faible pour la « compréhension » de l'environnement. D'où la question de l'intelligence et de la pensée.

### Quelle utilisation pour l'IA ?

Évitant les affirmations péremptives sur ces sujets et en posant de bonnes questions, le livre permet d'envisager ces concepts dans leur diversité en gardant pour fil directeur la question de leur utilisation, des trop nombreuses données que constituent notre environnement et la préoccupation de créer « du neuf à partir du vieux ». Intéressant au-delà des problèmes de l'IA. Ainsi il aborde, par la bande, la question de l'intelligence des animaux non humains, poursuit sur

les problèmes économiques et écologiques que pose le nombre de données et de sa croissance, et termine avec la nécessité de ces modèles d'IA et l'horizon de leurs progressions. Pour ceux qui peuvent craindre la difficulté de lecture, une nouvelle fois l'attention portée à l'accessibilité est grande et une conclusion prend le temps de récapituler et nous permet d'apprécier les questions soulevées.

Benjamin Mussat

Librairie La Brèche  
★ la-breche.com  
27, rue Taine, Paris 12<sup>e</sup>, M<sup>o</sup> Daumesnil  
01 49 28 52 44 — contact@la-breche.com

### Vulgarisation scientifique

Sur le fond, commençons par dire que ce n'est pas à charge contre ChatGPT, ou plutôt le modèle de lecture et de génération de texte qu'il représente et encore moins sur l'IA en général, mais « [une tentative] d'en définir les limites, même à contre-courant ». Une des forces du livre est d'éviter de se concentrer sur les aspects spectaculaires des réussites ou échecs de ChatGPT, une autre est d'être écrit par quelqu'un qui n'est pas un spécialiste et qui, outre son expérience de scientifique, a déjà beaucoup produit en vulgarisation (ou médiation) et en réflexion sur les sciences. Il va ainsi surtout poser de bonnes questions qui aident à comprendre à quoi nous avons affaire et aux limites importantes de ce modèle d'IA, par-delà les réussites et l'emballement qu'il génère.

Partant d'un problème qui semble peut-être éloigné du quotidien — la conception de théorie scientifique — mais éclaire bien le problème principal de l'IA : celle-ci repose sur l'utilisation d'un grand nombre de données (big data) et donc la production des réponses par induction à partir de ces données. Ce qui peut être utile à la science, mais va à l'encontre d'une

## ESSAI *Hebel – Le Levier, de Frédéric Metz*

Éditions Pontcerq, 2025, 116 pages. 11,50 euros.

Les éditions Pontcerq, établies en la bonne ville de Rennes, nous livrent en ce début d'année un petit livre qui se propose de nous faire découvrir Johann Peter Hebel, natif de Bâle à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, « écrivain en Allemagne admiré de Kafka et Benjamin », encore quasiment inconnu en France.

À cela il fallait remédier. Aussi, depuis 2016, les activistes, les poètes, les trublions de Pontcerq et leurs alliés — et ils en ont bien quelques-uns, généralement intrépides, mais pas trop tout de même — ont invité les historiettes dudit Hebel à sortir de leur étrangéité, à investir la rue, lors des lectures publiques de leur « rezitator », ou à retentir dans les travées de la Maison du peuple occupée en mai 2016 pendant les grèves contre la loi travail, à rencontrer leurs lecteurs dans la rue sous forme de tracts (*flugblatt*), à couvrir les murs lors de collages du soir, à occuper les comptoirs de librairies amies — de Rennes



et d'ailleurs, Nantes, Angers, Saint-Étienne, etc. — qui en offrent des tirages à leurs clientEs. Pourquoi Hebel, pourquoi ces historiettes, pourquoi sous cette forme ? Sans doute est-ce lié à la singularité de Pontcerq — ou alors est-ce ce qui la fonde ? — édition impertinente, qui ne recule pas devant l'intervention, la précarité, le pas de côté, voire une forme de nomadisme

éditorial et parfois militant. Et sûrement est-ce la meilleure manière d'introduire un auteur qui s'est fait connaître, au cœur du canton de Bade, par des écrits sages et édifiants, auprès d'un lectorat populaire, au travers d'un Almanach — l'Almanach du pays de Bade — dont il du, pour en vivre très imparfaitement, assumer seul la charge de 1802 à 1815. Il en fut quitte pour un lot de 300 historiettes : encore pas mal de Kolportage en vue pour les équipes de Pontcerq ! L'ouvrage, un petit livre à la Pontcerq, malin<sup>1</sup>, subtil, poursuit le but de « l'y introduire [Hebel, en France] subrepticement, au moyen de trois études brèves abordant chacune un ou plusieurs aspects de l'œuvre et de la vie de l'écrivain ».

Vincent Gibelin

1 — Attention, un livre à la Pontcerq se lit intégralement : ne ratez pas les notes — nombreuses — ni les annexes, variées, qui guident vers une lecture tous azimuts, indispensable.

# Vie du NPA l'Anticapitaliste

## Eure Une fête départementale autour de l'écologie et du colonialisme.

Une cinquantaine de personnes se sont réunies samedi 18 janvier le temps de deux ateliers et d'échanges militants nourris. Le premier atelier, intitulé « Aux origines de la crise écologique », fut animé par Frédéric Malvaud, naturaliste des terres, qui a montré comment la crise écologique, qui n'est pas née avec le capitalisme, est amplifiée fortement par ce système qui pousse à dépasser les limites de la planète. Il a insisté sur la nécessité pour le NPA de populariser un projet de société qui associe l'espérance à la combativité. Le deuxième atelier a permis aux trois intervenantEs de revenir sur les événements qui secouent Mayotte, la Martinique, la Kanaky et meurtrissent la Palestine. Adèle des Jeunesses anticapitalistes, Vincent du NPA-l'Anticapitaliste de Rennes et Patrick de la commission formation du NPA ont rappelé l'histoire coloniale de ces territoires et l'enchaînement des

décisions et actions gouvernementales qui ont conduit à la situation conflictuelle néocoloniale actuelle. Réaffirmer notre solidarité indéfectible avec les peuples qui se battent pour leur indépendance et le droit à décider de leur destin est indéniablement une marque de notre engagement révolutionnaire. Puis, Christine Poupin a développé la vision du NPA-l'Anticapitaliste sur la situation marquée par les crises politique, économique, sociale et environnementale, et insisté sur la nécessité de construire une force anticapitaliste, écosocialiste et solidaire. Un discours qui a suscité des réactions, en particulier, des camarades de LFI venuEs en nombre, avec qui nous militons. Si nous divergeons sur la stratégie pour rompre avec le capitalisme, nous nous retrouvons sur l'analyse globale du système, sur la défense d'un programme de rupture, dans les luttes et dans les urnes et la nécessité d'une nouvelle forme de représentation politique.

Des discussions qui se sont poursuivies lors des pauses « gâteaux-boissons » et de l'apéro de clôture. Une bonne après-midi de formation et de partage convivial qui a réjoui et fait du bien !

## À Orléans et Lyon Rouge, la couleur qui annonce le journal...

Les projections continuent avec beaucoup de politique et d'émotion. Le 16 janvier à Orléans, 120 personnes ont assisté à la projection de *Rouge, la couleur qui annonce le journal* au cinéma des Carmes en présence d'Olivier Besancenot. Toutes les générations étaient représentées, avec beaucoup de jeunes. Un débat a suivi la projection. Notre camarade Sally a présenté l'activité du NPA45 et l'objectif de notre souscription. Le micro a ensuite circulé. Un camarade, postier retraité, a raconté comment le matin il rachetait *Rouge* au kiosque pour le vendre au centre de tri. Une ancienne militante nous a remerciés d'avoir gardé au montage les séquences évoquant le



NPA-L'ANTICAPITALISTE

sexisme à la LCR. Ont été évoqués aussi le parcours d'Edwy Plenel, le besoin de fêtes militantes, comment faire la révolution... Olivier a raconté le tournage du film, ses découvertes, et rappelé le besoin de lutter contre l'extrême droite, de s'organiser. Tous les numéros collecteurs de *Rouge* ont été vendus, et de nombreux contacts ont été pris. En bref, une réussite ! À Lyon, un cinéma d'art et essai, qui se maintient grâce au bénévolat de personnes du quartier populaire de la Duchère, projetait le 20 janvier *Rouge, la couleur qui annonce le journal* et accueillait Edwy Plenel, qui a témoigné

dans le film de ses débuts en tant que rédacteur pour le quotidien. Le débat a tourné sur l'état du monde, de la gauche, le rôle des médias alternatifs... Des questions sur lesquelles Edwy Plenel est aussi intéressant qu'interpassable. L'annonce de la soirée a donné à notre expression une visibilité exceptionnelle : par exemple, notre site internet local reçoit depuis deux mois 7 fois plus de visites qu'habituellement ! Les 90 places étaient réservées 6 jours avant la séance et nous allons œuvrer pour assurer une nouvelle projection ! Avec la moitié de la recette offerte par le cinéma, le bénéfice sur la vente de boissons, de tartes et de numéros collecteurs de *Rouge*, nous avons récolté plusieurs centaines d'euros pour la souscription. Après avoir fortement apprécié le film, les présentEs étaient surtout contentEs d'une soirée qui donne la pêche. Dans la situation actuelle, cela n'a pas de prix !

# CHÔMAGE « On plonge les personnes dans la misère, on les contraint à accepter le boulot, qu'on a décidé qu'elles devraient faire »

**Entretien.** La réforme du RSA, ou « réforme plein-emploi », se met en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. *L'Anticapitaliste fait le point avec **Francine Royon**, déléguée syndicale centrale CGT France Travail.*

**La nouvelle loi sur l'emploi, largement combattue par les organisations syndicales, entre en vigueur. Quel est son objectif ?**

La loi de 2023<sup>1</sup> a pour objectif de construire un outil pour contraindre la main-d'œuvre disponible sur le marché du travail à accepter les offres d'emploi du patronat local. Cette loi a créé France Travail et aussi le Réseau pour l'emploi avec tous les acteurs publics ou privés qui vont mettre en œuvre les mesures et les procédures pour contraindre les usagerEs. L'inscription à France Travail devient obligatoire pour les personnes qui sont au RSA, qui sont handicapées ou qui sont jeunes. Ensuite, tout va se mettre en œuvre pour qu'elles puissent correspondre, par le biais de formations, d'immersions, à ce dont le patronat local a besoin. Ceci va forcément créer des inégalités de traitement sur le territoire, notamment sur les propositions de formation ou bien les types d'accompagnement.

La loi du 18 décembre 2023 a créé France Travail et le Réseau pour l'emploi qui est composé des opérateurs France Travail, des missions locales (pour les jeunes) et les CAP Emploi (pour les personnes handicapées). Les départements deviennent aussi des acteurs centraux, notamment dans le cadre de l'accompagnement des personnes qui sont au RSA, des allocataires mais aussi de leur conjoint, car personne ne doit passer sous les radars. Ce sont des organismes plus ou moins publics avec des financements divers. En plus, par décret, vont être associés les opérateurs privés de placement comme les Tingari, Ingeus. Pour le contrat de sécurisation professionnelle des personnes licenciées économiques en Île-de-France, 50% d'entre elles sont accompagnées par des officines privées. La loi de décembre 2023 va augmenter ce recours aux prestataires privés par délégation.

**50% des personnes licenciées économiques en Île-de-France sont accompagnées par des officines privées**

**As-tu une évaluation du nombre d'agentEs de France Travail et de ceux qui travaillent dans les sociétés privées ?**

Je sais que les demandeurEs d'emploi n'ont pas envie d'être accompagnés par des opérateurs privés. Ils demandent régulièrement de revenir à France Travail parce que souvent, comme les opérateurs privés ont des financements de l'État et qu'ils doivent répondre à des objectifs, ils mettent une pression de dingue à leurs salariéEs et aux demandeurEs d'emploi. L'obligation d'inscription telle qu'elle est prévue par la loi pour le plein-emploi et qui s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 concerne



toutEs les bénéficiaires du RSA, c'est-à-dire les allocataires, ceux qui touchent l'allocation mais aussi leurs conjointEs, qui sont bénéficiaires d'une certaine manière des droits afférents (transports en commun, accès à la culture). Évidemment, comme le gouvernement ne veut pas que les chiffres du chômage augmentent, il a créé deux nouvelles catégories de demandes d'emploi, la 9 et la 10 (arrêté du 30 décembre 2024 paru le 1<sup>er</sup> janvier). Ces deux catégories permettent de mettre de côté les demandeurEs d'emploi qui sont obligéEs de s'inscrire, soit parce qu'ils sont dans un accompagnement dit social, soit parce qu'ils sont en attente de signature de contrats d'engagement. On n'aura donc pas une augmentation massive des chiffres du chômage au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**L'obligation d'avoir une activité de 15 heures par semaine concerne-t-elle les conjointEs puisqu'iels seront inscrits ?**

Tout à fait. Les 15 heures d'activité (15 à 20 heures, 15 heures par défaut) sont imposées à partir du moment où on signe le contrat d'engagement, qui sera obligatoire pour toute personne qui s'inscrit à France Travail. Il va y avoir un moment où tout le monde ne l'aura pas signé parce qu'il y a des gens qui sont déjà inscritEs, qui ont déjà signé des PPAE (projet personnalisé d'accès à l'emploi) ou d'autres conventions avec France Travail. Pareil pour les personnes au RSA. En fait, 2027, c'est l'échéance à laquelle tout devrait être carré du point de vue d'Olivier Dussopt, ancien ministre du Travail. Dans ce contrat sont déterminés l'intensité de l'accompagnement (de 15 heures ou plus) et le type d'actions. Dans certains cas, cela peut s'apparenter à du travail gratuit, puisqu'on fait découvrir un travail, un métier.

**Est-ce que vous avez des retours sur les expérimentations faites au niveau départemental ?**

On peut trouver quelques données. D'après les associations comme ATD Quart Monde et le Secours catholique, qui ont sorti un rapport assez intéressant en octobre, les retours à l'emploi concernent les métiers dont personne ne veut, parce qu'ils sont mal payés et dont les conditions de travail sont déplorables. On n'a

pas de données plus précises, par exemple, le nombre de radiations, le nombre de sanctions qui ont été faites sur les demandeurEs d'emploi qui n'auraient pas recherché « assez activement » du travail ou bien sur des refus d'offre d'emploi, puisqu'il est mis en place l'ORE (offre raisonnable d'emploi) de façon plus importante avec la loi pour le plein-emploi. Les usagerEs — on le voit dans le rapport des associations — vivent ces 15-20 heures d'activité, comme de la suspicion.

**Qu'est-ce que la mise en œuvre de la loi va changer pour les usagerEs et pour les salariéEs ?**

Cette loi instaure l'augmentation du nombre de contrôles de la recherche d'emploi. L'idée c'est de les multiplier par 3, de passer de 500 000 à 1 500 000 contrôles. Et sans effectifs supplémentaires, ce qui n'est pas plus mal parce que nous, évidemment, on demande la suppression du contrôle de la recherche d'emploi et des radiations de sanction. Mais ils ont quand même trouvé un moyen de renforcer le contrôle : mettre en place l'automatisme du contrôle avec des faisceaux d'indices et des algorithmes qui vont permettre un contrôle beaucoup plus simple des usagerEs. Et les recours contre des sanctions seront plus compliqués parce qu'ils ne seront plus faits auprès du directeur des agences locales, mais au niveau supérieur. C'est vraiment dans la logique de la loi pour le plein-emploi : contrôler la main-d'œuvre disponible, mais aussi la contraindre le plus possible. Pour les agentEs, ça va multiplier la charge de travail, il est prévu que près d'1,2 million de personnes de plus s'inscrivent à France Travail en janvier. Les collègues sont déjà débordéEs, iels ont à peu près 500 personnes dans les portefeuilles. On ne voit pas comment ils vont pouvoir signer des contrats d'engagement avec 15 à 20 heures d'activité et accompagner correctement des usagerEs. C'est le dévoiement de la mission d'accompagnement qui est en question avec une volonté que ça se transforme plutôt en métier d'orienteur vers d'autres organismes, privés si possible, et que France Travail se consacre malheureusement plus à du contrôle et à de la coercition sur les usagerEs. Cela va de pair avec les modifications qu'a subies

**Il est prévu que près d'1,2 million de personnes de plus s'inscrivent à France Travail en janvier**

l'assurance chômage depuis 2021, avec une réduction conséquente des droits pour les usagerEs et des nouvelles réductions pour les seniors qui vont s'appliquer à partir de 2025. On plonge les personnes dans la misère, on les contraint à accepter le boulot, qu'on a décidé qu'elles devraient faire.

**Quelles sont les perspectives d'une opposition à la mise en œuvre de la loi à France Travail ?**

Les agentEs fin 2023, quand la loi a été votée, étaient un peu dubitatifs. Ils s'inquiètent de ce qui va se passer en 2025. On a fait un mouvement de grève national le 5 décembre largement suivi. Plus d'un tiers du personnel (chiffre-direction) s'est mis en grève. C'est énorme, parce que ça peut représenter sur certains sites bien plus de 50% des agentEs en grève. Les organisations syndicales veulent donner une suite à ce mouvement de grève. Il y a une date autour de début février qui devrait être annoncée. C'est une intersyndicale assez large, avec la FSU, la CFTC, FO, des syndicats qui ne sont pas d'habitude combatifs, participent. Au cœur des préoccupations, les suppressions de postes. Pour l'instant, ce n'est plus d'actualité, mais on imagine bien que ça va revenir dans le projet de loi de finances. Mais aussi la précarité qui touche de nombreux collègues à France Travail et la privatisation. En 2024, le budget alloué aux opérateurs privés de placement a augmenté de 60%. Et les salaires et traitements sont très faibles, notamment ceux des nouveaux recrutés, autour de 1400 euros par mois à Bac+2.

**Propos recueillis par Cathy Billard**

1 – <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048581935>

**Suis-nous**

[linktr.ee/lanticapitaliste](https://linktr.ee/lanticapitaliste)

🌐 [lanticapitaliste.org](https://lanticapitaliste.org)  
 📺 [NPA Lanticapitaliste](https://npa.lanticapitaliste)  
 📷 [Lanticapitaliste](https://lanticapitaliste)  
 📺 [Lanticapitaliste1](https://lanticapitaliste1)  
 📰 [lanticapitaliste.presse](https://lanticapitaliste.presse)  
 📺 [lanticapitaliste](https://lanticapitaliste)



**Retrouve-nous**

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

**Découvre notre presse**

Profite de notre promotion d'essai :

**12 € = 3 mois d'hebdo**

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**Et chaque mois,**

**l'Anticapitaliste**  
la revue

Le n°162 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste**,  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.



**Abonne-toi**



Soutiens la presse anticapitaliste et reçois **l'Anticapitaliste** chez toi le vendredi !

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

**Contacte-nous**

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : [redaction@npa2009.org](mailto:redaction@npa2009.org)



**Dis-nous**

Un problème avec ton abonnement ?

Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : [diffusion.presse@npa2009.org](mailto:diffusion.presse@npa2009.org)

**L'image de la semaine**

